

Tableau d'évaluation du PCPN-FPOC 2024-2025

Veillez noter que HFC effectuera un examen préliminaire, ainsi qu'une évaluation de l'admissibilité de chaque demande et du respect des exigences du programme. HFC évaluera les demandes par rapport aux superficies protégées, aux fonds de contrepartie et aux risques (les projets avec au moins 3 propriétaires fonciers seront soumis à des paramètres d'évaluation supplémentaires). Les demandes jugées éligibles par HFC, seront présentées au comité d'évaluation externe pour plus de considération.

À L'USAGE EXCLUSIF DES MEMBRES DU COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DU PCPN-FPOC

| Comité externe d'examen – Formulaire d'évaluation des demandes pour le PCPN-FPOC – Programme de subventions importantes | | | |
|--|---|--|---|
| Veillez choisir un classement par ligne. | | | |
| Importance de la conservation et de la biodiversité | Satisfaisant | Bien | Excellent |
| Le projet se déroule dans une zone désignée comme aire de conservation principale, ce qui comprend les lieux prioritaires d'ECCC ou les zones identifiées dans les plans provinciaux pour les aires protégées, les stratégies provinciales de conservation de l'habitat ou les types et les emplacements d'écosystèmes prioritaires régionaux. | | | |
| ÉVALUATION | <i>Satisfaisant : le projet démontre l'inclusion d'un élément</i> | <i>Bien : le projet se déroule dans une aire de conservation principale et démontre l'inclusion d'un élément</i> | <i>Excellent : le projet se déroule dans une aire de conservation principale et démontre l'inclusion de deux éléments ou plus</i> |
| Commentaire pour considération particulière : | | | |

Mauvais : est de moindre qualité, de faible niveau ou en mauvais état; Satisfaisant : répond aux exigences minimales; Bien : dépasse les exigences minimales, mais peut encore être amélioré; Excellent : dépasse les exigences minimales et propose une valeur ajoutée supplémentaire

*** Sous réserve de modifications du contenu**

| | | | | |
|--|---|---|--|---|
| Le projet protège l'habitat des espèces en péril identifiées au fédéral ou au provincial, l'organisme ayant déterminé le nombre d'espèces en péril, leur statut, ainsi que l'importance et la superficie de l'habitat de l'espèce. | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
| | | | | |
| ÉVALUATION | <i>Mauvais : le projet ne protège aucune espèce en péril</i> | <i>Satisfaisant : le projet protège une espèce en péril</i> | <i>Bien : le projet protège deux espèces en péril OU une espèce à risque élevé</i> | <i>Excellent : le projet protège plus de trois espèces en péril OU plus de deux espèces à risque élevé</i> |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |
| Points accordés pour les projets qui visent spécifiquement à protéger l'habitat d'espèces inscrites sur la liste fédérale des espèces menacées ou en voie de disparition – l'organisme doit ici aussi identifier les espèces, leur statut ainsi que l'importance de l'habitat. | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
| | | | | |
| ÉVALUATION | <i>Mauvais : le projet ne protège aucune espèce menacée ou en voie de disparition</i> | <i>Satisfaisant : le projet protège une espèce menacée</i> | <i>Bien : le projet protège plus de deux espèces menacées OU une espèce en voie de disparition</i> | <i>Excellent : le projet protège plus qu'une espèce menacée ET au moins une espèce en voie de disparition</i> |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |

Mauvais : est de moindre qualité, de faible niveau ou en mauvais état; Satisfaisant : répond aux exigences minimales; Bien : dépasse les exigences minimales, mais peut encore être amélioré; Excellent : dépasse les exigences minimales et propose une valeur ajoutée supplémentaire

*** Sous réserve de modifications du contenu**

| | | | | |
|---|---|--|---|---|
| Le projet désigne un habitat d'importance pour les migrateurs continentaux (p. ex. des aires importantes de nidification ou des milieux humides d'importance d'un site RAMSAR) ou il se situe dans une réserve de la biosphère. | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
| ÉVALUATION | <i>Mauvais : le projet ne désigne aucun habitat pour les migrateurs continentaux, ni aucun habitat dans une réserve de la biosphère</i> | <i>Satisfaisant : le projet désigne un habitat pour les migrateurs continentaux, mais aucun dans une réserve de la biosphère</i> | <i>Bien : le projet désigne un habitat pour les migrateurs continentaux ET il se situe dans une réserve de la biosphère</i> | <i>Excellent : le projet englobe plus d'un habitat important pour les migrateurs continentaux ET il se situe dans une réserve de la biosphère</i> |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |
| Le projet protège une vaste étendue de biodiversité, c.-à-d. qu'il a une biodiversité élevée en matière d'habitat pour les espèces en péril, par exemple une seule espèce en péril par rapport à plusieurs. | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |

Mauvais : est de moindre qualité, de faible niveau ou en mauvais état; Satisfaisant : répond aux exigences minimales; Bien : dépasse les exigences minimales, mais peut encore être amélioré; Excellent : dépasse les exigences minimales et propose une valeur ajoutée supplémentaire

*** Sous réserve de modifications du contenu**

| | | | | |
|---|---------|--------------|------|-----------|
| Le projet contribue à la conservation d'un écosystème ou d'un habitat qui est actuellement sous-représenté dans les cibles fédérales-provinciales en matière d'aires protégées (cela peut être défini soit dans une sous-région écologique provinciale, soit dans des régions naturelles nationales). | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
| | | | | |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |

| | | | | |
|---|---------|--------------|------|-----------|
| Connectivité ou contiguïté avec d'autres propriétés protégées | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
| Étend la superficie des milieux naturels protégés (publiques ou privées) par la protection d'une zone adjacente ou presque adjacente. | | | | |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |

Mauvais : est de moindre qualité, de faible niveau ou en mauvais état; Satisfaisant : répond aux exigences minimales; Bien : dépasse les exigences minimales, mais peut encore être amélioré; Excellent : dépasse les exigences minimales et propose une valeur ajoutée supplémentaire

*** Sous réserve de modifications du contenu**

| | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
|--|--|---|---|---|
| Soutient une connectivité fonctionnelle entre des parcelles d'habitat et, idéalement, entre des parcelles d'habitat protégées. | | | | |
| ÉVALUATION | <i>Mauvais : le projet ne démontre aucune connectivité</i> | <i>Satisfaisant : le projet soutient une connectivité fonctionnelle entre des parcelles d'habitat (non protégées)</i> | <i>Bien : le projet soutient une connectivité fonctionnelle entre des parcelles d'habitat normales et protégées</i> | <i>Excellent : le projet soutient une connectivité fonctionnelle entre plus de deux parcelles d'habitat protégées</i> |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |

| Résilience du projet | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
|---|---------|--------------|------|-----------|
| La préservation à long terme de la valeur de la biodiversité du projet, en fonction de l'utilisation des propriétés adjacentes, de l'outil de conservation utilisé et du régime de gestion proposé, présente peu de risque. | | | | |
| Commentaire pour considération particulière : | | | | |

Mauvais : est de moindre qualité, de faible niveau ou en mauvais état; Satisfaisant : répond aux exigences minimales; Bien : dépasse les exigences minimales, mais peut encore être amélioré; Excellent : dépasse les exigences minimales et propose une valeur ajoutée supplémentaire

*** Sous réserve de modifications du contenu**

| Co-bénéfices de la conservation | Mauvais | Satisfaisant | Bien | Excellent |
|---|------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---|
| <p>Le projet présente des co-bénéfices qui sont bien définis et qui ont une envergure ou une incidence significative.</p> <p>Le PCPN identifie les co-bénéfices suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétablissement d'espèces en péril • Prévention de la mise en péril d'autres espèces • Adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets • Approvisionnement des écosystèmes • Services et possibilités d'effectuer des dons écologiques | | | | |
| ÉVALUATION | <i>Mauvais : aucun co-bénéfice</i> | <i>Satisfaisant : un co-bénéfice</i> | <i>Bien : deux co-bénéfices</i> | <i>Excellent : trois co-bénéfices et plus</i> |
| <p>Commentaire pour considération particulière :</p> | | | | |

Mauvais : est de moindre qualité, de faible niveau ou en mauvais état; Satisfaisant : répond aux exigences minimales; Bien : dépasse les exigences minimales, mais peut encore être amélioré; Excellent : dépasse les exigences minimales et propose une valeur ajoutée supplémentaire

*** Sous réserve de modifications du contenu**